

La Sécurité Routière dans l'Aisne

Tableau de bord mensuel

Février 2020

Données de l'observatoire départemental

	2020	2019	Variation 2019/2020	Aisne	National
Accidents	20	18	+2	+11,1%	-0,9%
Tués	4	1	+3	+300,0%	-1,4%
Blessés	24	23	+1	+4,3%	-12,6%

	Aisne	France
Indice de gravité	20	5,63

LES PRINCIPALES CAUSES

	Accidents corporels	%
Alcoolémie/stupéfiants	6	30,0
Vitesse	4	20,0
Imprudence	4	20,0

	Accidents Mortels	%
Refus de priorité	1	33,3
Imprudence	1	33,3
Alcoolémie/stup	1	33,3

Analyse du mois :

Le département fait le constat de 3 accidents mortels ce mois- ci :

- Le 3 février à 18:15 : VL ne respecte pas le cédez le passage au cycliste, vient le percuter. (refus de priorité – le cycliste 60 ans décédé).
- Le 5 février à 13:53 : un VL circule sur la N2, effectue une manœuvre dangereuse et vient percuter le PL. (Manœuvre dangereuse – le conducteur du VL : 24 ans décédé et le passager du VL : 23 ans).
- Le 9 février à 03:50 : le conducteur du VL perd le contrôle de son véhicule et vient percuter un poteau électrique. (alcoolémie et stupéfiants - le passager du VL : 18 ans décédé).

Focus sur les causes d'accidentalité dans le département pour le mois de février :

- **L'alcoolémie et stupéfiants représentent : 7 accidents corporels**
- bilan : **1 tué et 8 blessés.**
- **L'imprudence représente : 4 accidents corporels**
- bilan : **2 tués et 3 blessés.**

LES LOCALISATIONS

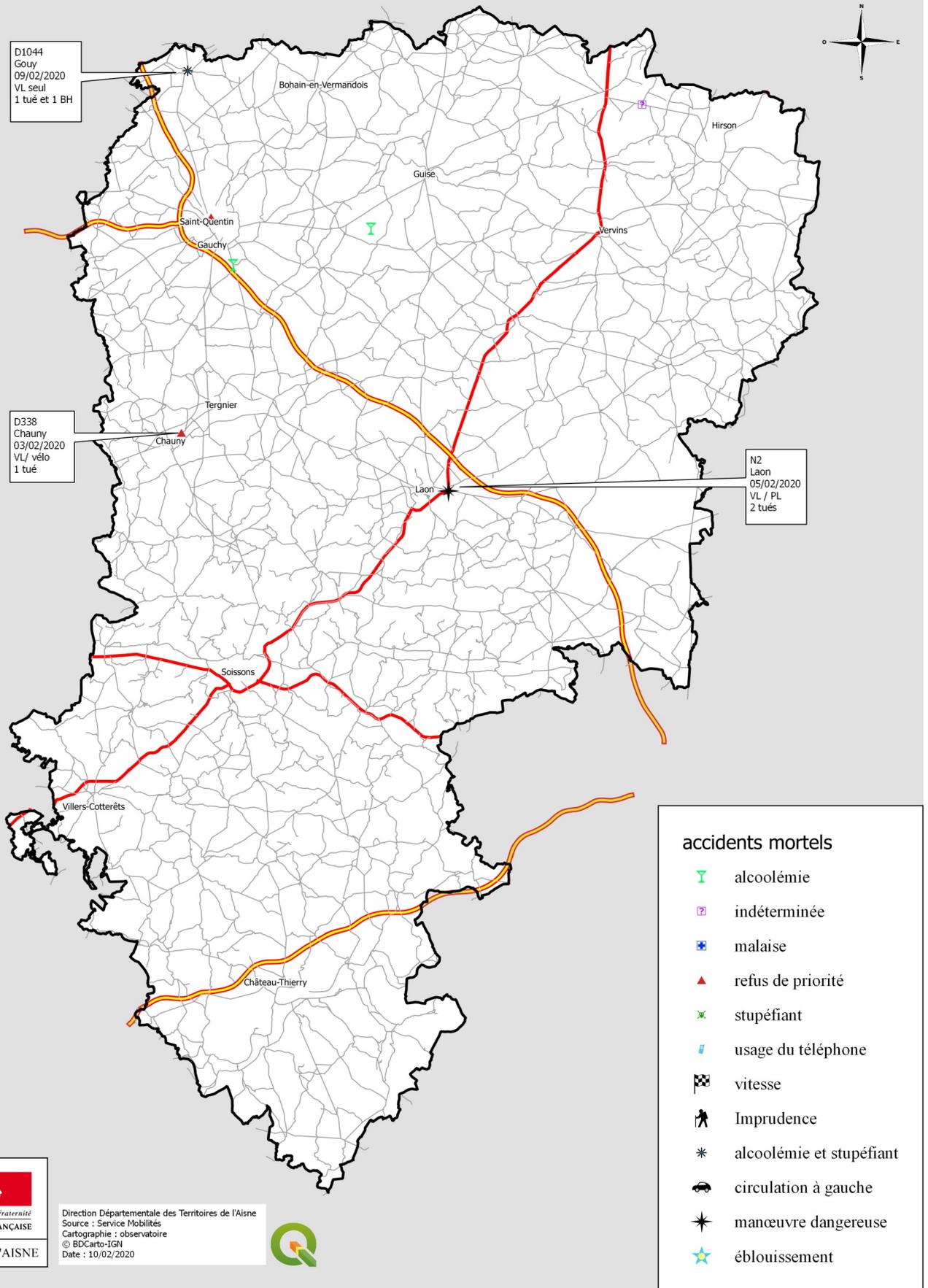
Accidents corporels	Hors agglo.	En Agglo.
Autoroutes	0	
RN	3	0
RD	10	4
VC	0	3

Accidents mortels	Hors agglo.	En Agglo.
Autoroutes	0	
RN	1	0
RD	0	2
VC	0	0

Validation des chiffres du mois précédent : 15 accidents corporels, 4 tués et 19 Blessés dont 11 BH définitifs

Sources: Remontées rapides des Forces de l'Ordre - Données non consolidées.

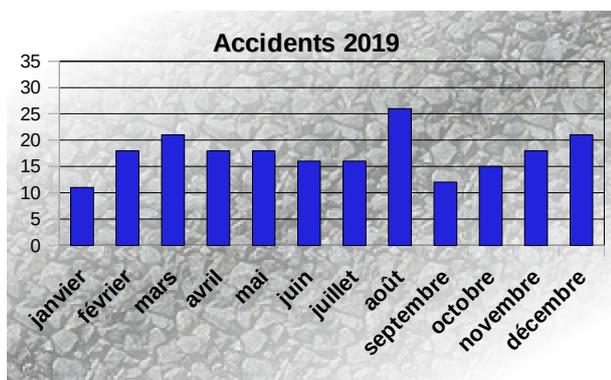
ACCIDENTS MORTELS DANS L'AIISNE en 2020



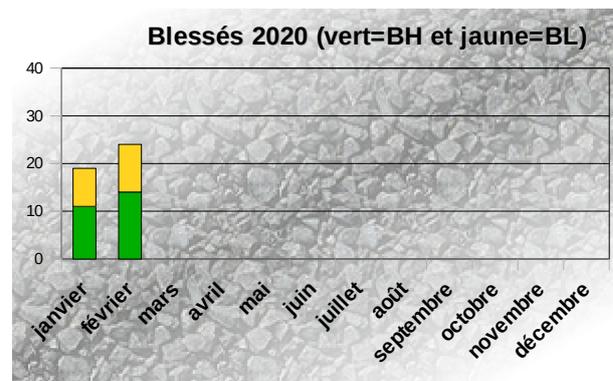
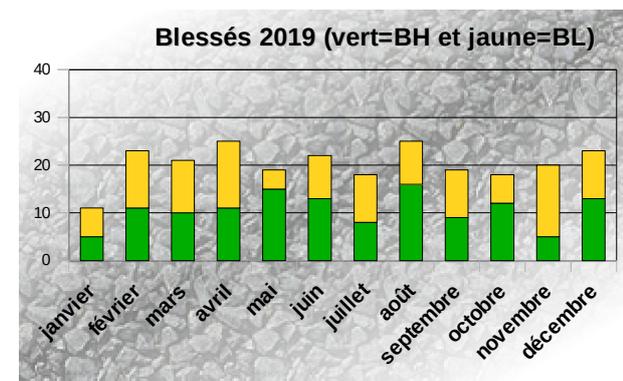
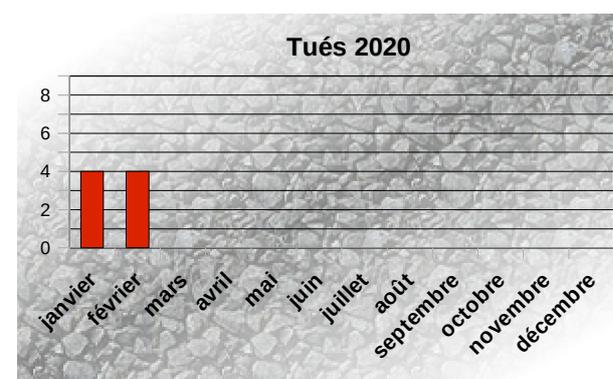
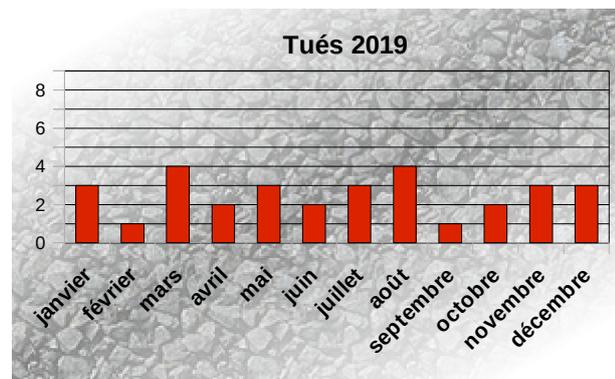
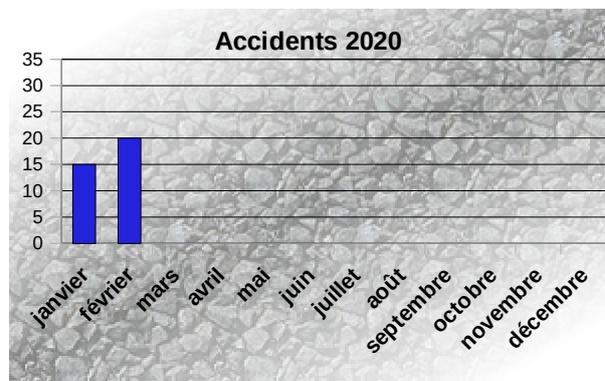
Bilan depuis le début de l'année

	2020	2019	Variation 2019/2020	Aisne	National
Accidents	35	29	+6	+20,7%	+7,4%
Tués	8	4	+4	+100,0%	-1,8%
Blessés	43	34	+9	+26,5%	+8,4%

Bilans mensuels 2019



Bilans mensuels 2020



Bilan de Janvier 2020 à Février 2020

Bilan: 35 Accidents corporels (dont 7 mortels) - 8 Tués - 43 Blessés

Indice de gravité = 22,8 (France= 5,76)

Principales causes des accidents corporels

Alcoolémie et stupéfiants	Vitesse	Imprudence
9 soit 25,7%	6 soit 17,14 %	6 soit 17,14 %

Principales causes des accidents mortels

Refus de priorité	Alcoolémie et stupéfiants	Imprudence
3 soit 42,8 % bilan : 3 tués	2 soit 28,57 % bilan : 2 tués	1 soit 14,29 % bilan : 2 tués

Localisation des accidents corporels

Type	Nombre	Hors agglomération	En agglomération
Autoroutes	1	1	
Routes nationales	4	4	0
Routes départementales	21	16	5
Voiries communales	9	1	8

Localisation des accidents mortels

Type	Nombre	Hors agglomération	En agglomération
Autoroutes	0	0	
Routes nationales	1	1	0
Routes départementales	4	2	2
Voiries communales	2	1	1

	Hors agglomération		En agglomération	
Accidents corporels	22	soit 62,9%	13	soit 37,1%
Accidents mortels	4	soit 57,1%	3	soit 42,9%

Usagers impliqués dans les accidents corporels

	Véhicules Légers	cyclos	vélos	Piétons	Motos	Poids-lourds	Tracteurs	Transports en commun	Autre
Accidents corporels	58	1	4	8	2	8	1	0	0
Accidents mortels	20	0	1	2	0	1	0	0	0

Principales collisions dans les accidents corporels

VL seul	VL contre piéton	VL contre VL
11 soit 31,4%	7 soit 20%	3 soit 8,6%

Principales collisions dans les accidents mortels

VL contre piéton	VL seul	VL contre PL
2 soit 28,6% Bilan: 2 tués	2 soit 28,6% Bilan: 2 tués	1 soit 14,3% Bilan: 2 tués

Quand se produisent principalement les accidents corporels ?

Février 2020	Janvier 2020
20 soit 57,1%	15 soit 42,9%

Les mois les plus mortels: Janvier et Février 2020 avec 4 tués/mois.

Mercredi	Samedi	Dimanche
9 soit 25,7%	9 soit 25,7%	5 soit 14,3%

Le jour le plus meurtrier est le mercredi (3 tués)

Répartition par jour et par tranches horaires des accidents corporels

Le mercredi et le samedi sont les jours où se produisent le plus les accidents corporels.

La tranche horaire pour :

Le mercredi : de 4h à 8h,

Le samedi : de 4h à 8h et de 16h à 20h.

Pour les accidents mortels, la tranche horaire accidentogène :

- de 16h à 20h pendant la semaine.

- Le dimanche de minuit à 8h du matin.

Ce tableau de bord est réalisé par l'observatoire de la sécurité routière de l'Aisne

Conseil Départemental

Direction de la Voirie Départementale
www.aisne.com

Site des services de l'État dans l'Aisne

Service départemental de la communication interministérielle
www.aisne.gouv.fr

Gendarmerie Nationale

Escadron Départemental de Sécurité Routière
Brigade de Prévention de la Délinquance Juvénile

Direction Départementale de la Sécurité Publique

État-Major

Direction des services départementaux de l'Éducation Nationale

Correspondant Départemental Sécurité
<http://dsden02.ac-amiens.fr/>

Direction Départementale des Territoires

Observatoire Départemental et Coordination Sécurité Routière

*Retrouvez de nombreuses informations
et les dernières campagnes de la Sécurité Routière
sur internet : www.securiteroutiere.gouv.fr*